

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

DATE : 28/02/2022

REFERENCE : MARS N°2022-13 (CORRUSS)

OBJET : PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE
SAISONNIÈRE 2022-2023 : PRECOMMANDES

Pour action

☒ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☐ SpF

☒ DGCS

☐ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

La préparation de la campagne 2022/2023 de vaccination contre la grippe saisonnière est déjà lancée. Afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions, notamment pour anticiper toute tension d'approvisionnement, il est d'ores et déjà nécessaire de précommander les doses de vaccins contre la grippe saisonnière en quantité suffisante pour couvrir les besoins que vous estimez nécessaires et continuer à améliorer les taux de couverture vaccinale des publics ciblés par les recommandations.

Nous invitons donc toutes les structures et organismes concernés par l'organisation des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière à précommander dès maintenant les doses nécessaires auprès des laboratoires exploitant.

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur Général de la
Santé

Signé